



Arrière-cour : vestiges d'un escalier en vis (construit entre le XIV et le XVI^e siècle) ménagé dans le coteau, qui devait assurer la distribution verticale d'une demeure antérieure ou mener vers la rue haute.

IVR52_20134900741NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation